SPÉCIAL 14 JUILLET

C'EST QUOI LA VIe RÉPUBLIQUE ?

En finir avec la monarchie présidentielle pour rendre le pouvoir au peuple.

→

Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon

POURQUOI CHANGER DE RÉPUBLIQUE ?

La Ve République a été conçue en 1958 autour d'un pouvoir exécutif très fort.

Le ou la président·e nomme le ou la Première ministre, peut dissoudre l'Assemblée nationale, convoquer certains référendums et dispose, en période de crise, de pouvoirs exceptionnels.

Avec l'élection présidentielle au suffrage universel direct depuis 1962, toute notre vie politique s'est progressivement organisée autour d'une seule personne.



@miaoulenchon →

UNE MONARCHIE PRÉSIDENTIELLE ?

Le ou la président·e n'est évidemment pas un·e monarque au sens juridique.

Mais l'expression dénonce une concentration excessive du pouvoir : le Parlement est affaibli, l'exécutif domine et les citoyen·nes interviennent presque uniquement au moment des élections.

Pour LFI, changer de dirigeant·e sans changer les règles laisserait intact le même système.



@miaoulenchon →

LE 49.3 EN EST LE SYMBOLE

L'article 49.3 permet au gouvernement de faire adopter un texte sans vote de l'Assemblée nationale, sauf si une motion de censure le renverse.

Autrement dit, les député·es doivent faire tomber tout le gouvernement pour empêcher l'adoption d'une seule loi.

La VIe République proposée par LFI supprimerait ces procédures de « vote forcé ».



@miaoulenchon →

QUI ÉCRIRA LA NOUVELLE CONSTITUTION ?

Ni Jean-Luc Mélenchon. Ni LFI.

Ni l'actuelle Assemblée nationale.

Le projet prévoit de confier cette mission à une Assemblée constituante indépendante, spécialement réunie pour définir les nouvelles règles du pouvoir.



@miaoulenchon →

COMMENT SERA CHOISIE LA CONSTITUANTE ?

Un premier référendum devra autoriser le processus et déterminer ses règles.

Les citoyen·nes décideront notamment de son mode de scrutin, de la place du tirage au sort, de la parité et des modalités de participation populaire.

Des comités constituants permettraient également à la population de contribuer aux débats sur tout le territoire.



@miaoulenchon →

PAS DE CONSTITUTION ÉCRITE PAR LES ÉLU·ES EN PLACE

Les parlementaires des assemblées existantes ne pourraient pas siéger dans la Constituante.

Ses membres ne pourraient pas davantage se présenter aux premières élections organisées sous la nouvelle Constitution.

Le but est simple : empêcher celles et ceux qui écrivent les règles de les fabriquer pour conserver leur propre pouvoir.



@miaoulenchon →

ET SI LE PEUPLE REFUSE LE TEXTE ?

Après deux années de travail,
le projet de Constitution serait
soumis à référendum.

S'il est adopté, la VI^e^ République entrerait en vigueur.
S'il est rejeté, la Constituante devrait reprendre son travail et proposer un nouveau texte.

Le dernier mot reviendrait donc aux français·es.



@miaoulenchon →

UN RÉGIME PLUS PARLEMENTAIRE

LFI défend un régime parlementaire stable dans lequel le gouvernement devrait réellement rendre des comptes à la représentation nationale.

L'Assemblée nationale serait élue à la proportionnelle afin que les différents courants politiques soient représentés selon leur poids réel.

Il ne s'agit pas de supprimer toute autorité, mais de partager et de contrôler le pouvoir.



@miaoulenchon →

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

Le RIC permettrait aux citoyen·nes réunissant suffisamment de signatures de proposer une loi, d'en abroger une, de modifier la Constitution ou de demander la révocation d'un·e élu·e.

Aujourd'hui, voter signifie généralement déléguer son pouvoir pendant plusieurs années.

Avec la VIe République, le peuple pourrait intervenir entre deux élections.



@miaoulenchon →

RÉVOQUER LES ÉLU·ES

Une promesse électorale n'est pas un contrat juridiquement contraignant.

Une fois élu·es, les représentant·es peuvent donc renier leurs engagements sans que les électeur·rices puissent reprendre leur mandat avant l'élection suivante.

Le référendum révocatoire créerait un droit de contrôle populaire permanent, selon des conditions qui devront être précisément encadrées.



@miaoulenchon →

CHANGER AUSSI NOS ÉLECTIONS

Le projet prévoit également le vote dès 16 ans, la reconnaissance du vote blanc et une procédure de parrainages citoyen·nes pour l'élection présidentielle.

LFI défend aussi le vote obligatoire, accompagné d'un seuil minimal de suffrages exprimés pour valider une élection.

L'objectif est de ne plus considérer l'abstention et le vote blanc comme du silence politique.



@miaoulenchon →

SÉPARER L'ARGENT ET L'ÉTAT

La démocratie ne dépend pas seulement des élections.

Le programme prévoit de rendre transparents les agendas des responsables publics, de limiter l'influence des lobbys, de durcir les règles contre les conflits d'intérêts et d'interdire davantage le pantouflage.

Une République ne peut pas être démocratique si les intérêts privés disposent d'un accès privilégié au pouvoir.

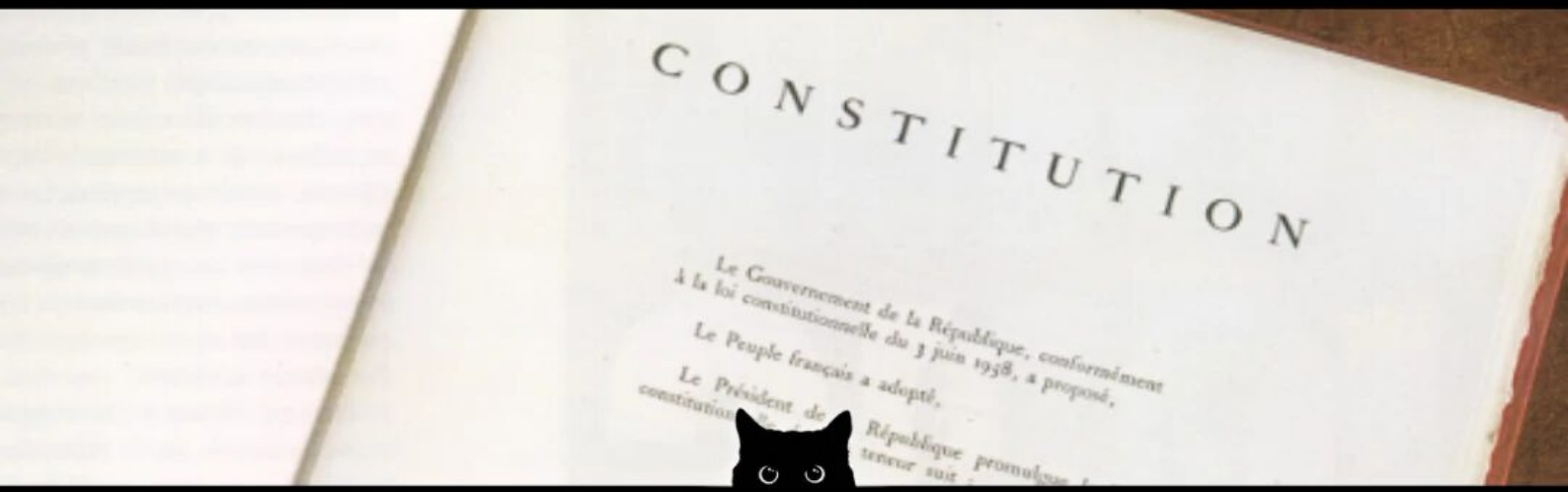


@miaoulenchon →

DE NOUVEAUX DROITS CONSTITUTIONNELS

Une Constitution ne sert pas seulement à organiser les institutions.

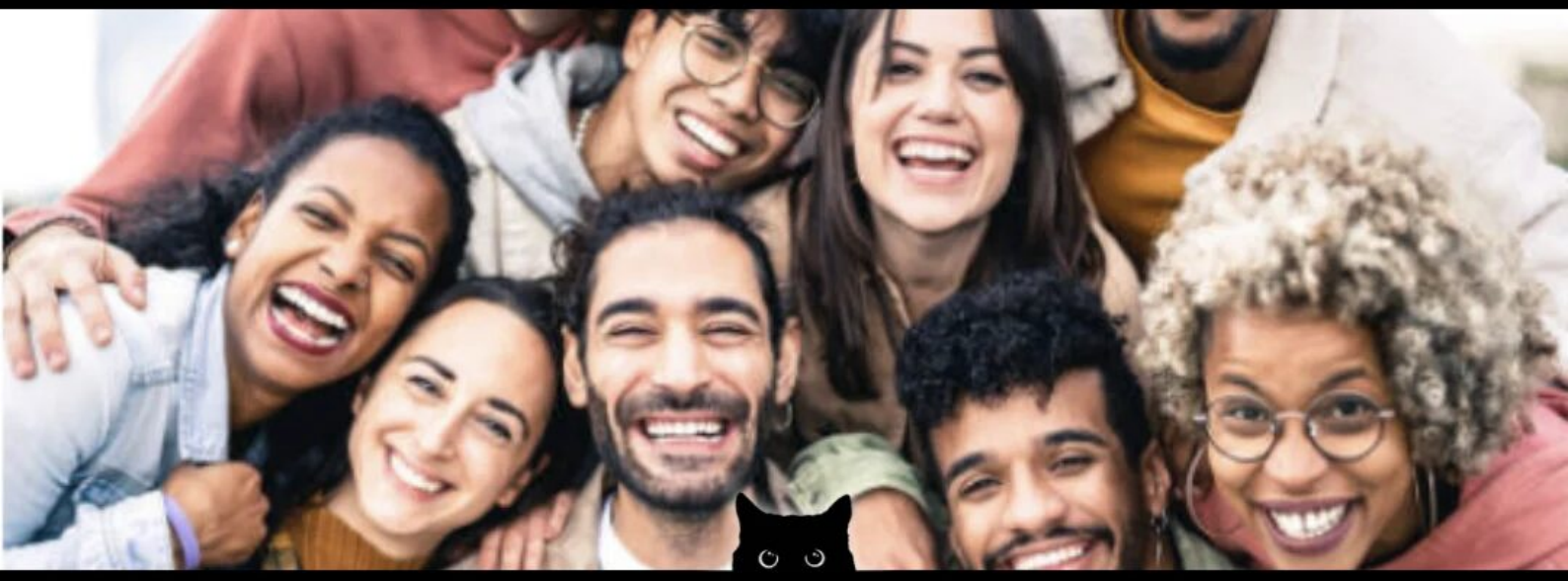
Elle définit aussi les droits fondamentaux que les pouvoirs publics doivent respecter.



@miaoulenchon →

La Constituante pourra donc débattre de nouvelles protections démocratiques, sociales, écologiques et citoyennes.

Mais leur formulation définitive ne pourra pas être décidée à l'avance par LFI : elle appartiendra aux constituant·es, puis au peuple lors du référendum.



@miaoulenchon →

LA VIe RÉPUBLIQUE C'EST LE PEUPLE !

La VIe République n'est pas la promesse d'un·e meilleur·e monarque.

C'est la fin du pouvoir organisé autour d'une seule personne.

Une Constituante indépendante, un Parlement renforcé, la proportionnelle, le RIC, la révocation et le référendum constitutionnel doivent permettre aux citoyen·nes de reprendre la main.

La démocratie ne consiste pas à choisir nos maîtres. Elle consiste à ne plus en avoir.



@miaoulenchon →

IMPORTANT

Certaines mesures seraient
applicables par une loi ordinaire,
comme l'instauration
de la proportionnelle.
D'autres dépendraient directement
des décisions de la Constituante.
Ne croyez pas que la Constitution
de la VIe République est déjà arrêtée :
LFI fixe des objectifs et une méthode,
mais le texte final serait rédigé par
la Constituante et soumis au peuple.



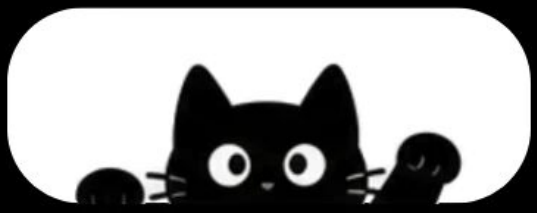
@miaoulenchon →

LES SOURCES :

- La France insoumise — L'Avenir en commun, édition 2025, chapitre 1 : « Le pouvoir au peuple »
- LFI — « Réunir une Assemblée constituante pour passer à la VIe République »
- LFI — « Abolir la monarchie présidentielle »
- LFI — « Une République permettant l'intervention populaire »
- LFI — « Balayer l'oligarchie, abolir les privilèges de la caste »
- Vie publique — pouvoirs du président de la République, dissolution, article 49.3 et référendum
- Constitution française du 4 octobre 1958

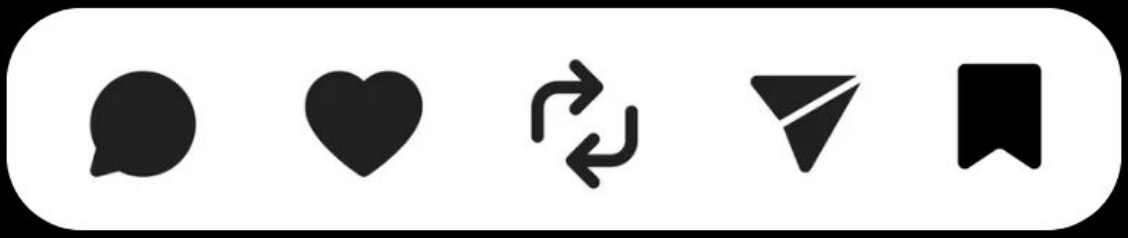


@miaoulenchon →



SAUVEGARDE CE CARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

Commentez, partagez et sauvegardez.



Et en 2027, faisons enfin gagner l'alternative.

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon